

le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Spécial camps, tennis et pickleball 2024

Ville de
Saint-Sauveur



2 Renseignements généraux et procédure d'inscription

3 Abonnement aux terrains de tennis et de pickleball

4-5 Cours de tennis

6 Club Ado

7-9 Camp Soleil

10-12 Divers

vss.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux
33, avenue de l'Église

Chalet de tennis
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église

Parc Georges-Filion
35, rue Filion

Parc John-H. Molson : terrain de basketball, sentiers et autres
Rue Viviane

Terrains de tennis et de pickleball asphaltés
Stationnement de l'église

Terrains de tennis en terre battue
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église

RAPPEL

La programmation des activités est offerte sous réserve de modification sans préavis. Consultez le vss.ca et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles dans la page *Subventions et programmes*, de la section *Services aux citoyens* au vss.ca.

Réductions familiales

2^e enfant : 20 % de rabais
3^e enfant : 40 % de rabais
4^e enfant : gratuit

Personnes de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif courant des cours offerts dans cette programmation.

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité, ou par un organisme affilié à une municipalité autre que la Ville de Saint-Sauveur.

Procédure d'inscription

En ligne

Au vss.ca.

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans les 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible au vss.ca.

Période d'abonnement

Dès le 6 mai 2024

Il est possible de s'inscrire en ligne ou en personne, comme indiqué à la page 2. Dès le 13 mai, en dehors des heures ouvrables du service, les abonnements pourront se faire au chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20h tous les jours), où les modes de paiement acceptés sont les suivants : argent comptant, carte de crédit et chèque.

ÂGE REQUIS

La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur au 18 mai 2024.

ABONNEMENT

L'abonnement, gratuit pour les résidents, inclut la location d'un terrain pour la pratique du tennis ou du pickleball et les activités spéciales, et ce, pour toute la durée de la saison. Visitez le vss.ca pour les détails. Notez également que les abonnements seront à moitié prix à compter du 1^{er} août 2024.

TARIFICATION DE L'ABONNEMENT		Catégories			
		17 ans et moins	18 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Terrains asphaltés seulement	Résident	GRATUIT			
	Non-résident	14 \$	91 \$	67 \$	39 \$
Terrains en terre battue et terrains asphaltés	Résident	GRATUIT			
	Non-résident	30 \$	186 \$	138 \$	81 \$

AUTRES TARIFS

Les tarifs sont payables au chalet de tennis, en argent comptant.

Catégories	Tarif
Location de terrain (1 heure)	20 \$
Location de terrain (2 ^e heure)	15 \$
Activité spéciale (ex. : clinique de perfectionnement) – gratuit pour les abonnés	5 \$
Invité d'un abonné (tarif horaire)	5 \$

Lorsqu'applicables, les taxes sont incluses.

PICKLEBALL ORGANISÉ

L'inscription est obligatoire et gratuite pour les abonnés. Des frais d'affiliation ou de participation pourraient être exigés. Consultez l'horaire au vss.ca et pour plus d'information, contactez le Club de pickleball des Laurentides au picklaurentides@gmail.com.

Début de la saison

Le samedi 18 mai 2024

Terrains en terre battue : 3 terrains de tennis

Terrains asphaltés : 2 terrains de tennis ou 4 terrains de pickleball

Dès qu'ils sont praticables, les terrains asphaltés seront accessibles gratuitement et sans réservation jusqu'au vendredi 17 mai inclusivement. Après cette date, l'abonnement sera obligatoire. Les règlements de la saison et le fonctionnement relatif aux réservations sont indiqués dans la page *Installations récréatives*, de la section *Loisirs et culture* au vss.ca.

Période d'inscription

Dès le 15 avril 2024

RÉSIDENTS SEULEMENT :

Du 15 avril, 8 h 30, au 21 avril 2024

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription :
permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) :

Du 22 avril au 2 juin 2024

À noter qu'à partir du 13 mai 2024, certains cours pourraient être annulés
si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : La tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1^{er} mai 2024.

Activité et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 12 mai	Coût à partir du 13 mai	Remarques
Jeunes					Rés. / Non-rés.	Rés. / Non-rés.	
TENNIS Terrains de tennis asphaltés	21 mai	MAR	17 h 30 à 18 h 30	5 à 7 ans	26 \$ / 60 \$	36 \$ / 70 \$	Maximum de 4 séances si la température le permet (reprise possible la semaine du 17 juin). Ce tarif résident est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.
			18 h 30 à 19 h 30	8 à 12 ans	26 \$ / 60 \$	36 \$ / 70 \$	
	23 mai	JEU	17 h 30 à 18 h 30	5 à 7 ans	26 \$ / 60 \$	36 \$ / 70 \$	
			18 h 30 à 19 h 30	8 à 12 ans	26 \$ / 60 \$	36 \$ / 70 \$	
	Nombre de séances : 4						
Adultes					Rés. / Non-rés.	Rés. / Non-rés.	
TENNIS Terrains de tennis asphaltés	21 mai	MAR	19 h 30 à 21 h	Débutant	89 \$ / 115 \$*	99 \$ / 125 \$*	Maximum de 4 séances si la température le permet (reprise possible la semaine du 17 juin).
	23 mai	JEU	19 h 30 à 21 h	Intermédiaire	89 \$ / 115 \$*	99 \$ / 125 \$*	
	Nombre de séances : 4						

*Taxes incluses



Période d'inscription

Dès le 22 avril 2024

RÉSIDENTS SEULEMENT :

Du 22 avril, midi, au 30 avril 2024

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) :

Du 1^{er} mai au 30 juin 2024

À noter qu'à partir du 20 mai 2024, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : La tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 30 septembre 2024.

Activité et lieu	Date de début et nombre de semaines	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 19 mai	Coût à partir du 20 mai	Remarques
Jeunes					Rés. / Non-rés.	Rés. / Non-rés.	
TENNIS 8 À 15 ANS*	25 juin Nombre de semaines : 8	LUN	13 h à 14 h 30	Groupe 1	162 \$ / 194 \$	172 \$ / 204 \$	Cours de tennis récréatifs permettant d'apprendre et d'améliorer tous les rudiments de ce sport. Évaluation du niveau des joueurs le 21 juin afin de créer les groupes. Le groupe 1 est débutant et le groupe 3, le plus avancé. Les cours annulés en raison de la température seront repris dans les semaines du 12 et du 19 août.
		MAR	12 h 30 à 14 h				
		MER	13 h à 14 h 30				
		LUN	14 h 30 à 16 h	Groupe 2	162 \$ / 194 \$	172 \$ / 204 \$	
		MAR	14 h 30 à 15 h 30				
		MER	14 h 30 à 16 h				
		LUN	16 h 30 à 18 h	Groupe 3	162 \$ / 194 \$	172 \$ / 204 \$	
		MAR	16 h 30 à 18 h				
		MER	16 h 30 à 18 h				

* Les cours du lundi et du mercredi auront lieu sur les terrains en terre battue. Les cours du mardi auront lieu sur les terrains asphaltés. Cette information est sujette à changement.

Cliniques de perfectionnement de tennis

Les mardis du 25 juin au 13 août, de 18 h à 19 h 30, un entraîneur qualifié proposera des cliniques de perfectionnement de tennis s'adressant aux personnes âgées de 12 ans et plus.

Coût : 5 \$ par séance ou gratuit pour les abonnés aux terrains de tennis et pickleball.

Aucune inscription requise.



CLUB ADO 12-14 ANS

Inscris-toi et abonne-toi
à @clubado2024 sur Instagram!



Le Club Ado, ce n'est ni un camp de jour ni une programmation de sorties organisées de A à Z. C'est plutôt un club qui se veut à TON image! Du mardi au jeudi, du 25 juin au 8 août, la programmation comporte déjà quelques sorties et activités palpitantes, mais, le reste du temps, c'est TOI qui créeras TON été!

En groupe, et accompagné d'une équipe d'animation formidable, tu pourras prendre part aux décisions quant à la programmation des activités à venir afin de passer un été inoubliable! À noter que tu dois avoir un vélo afin de te déplacer dans le secteur.

Programmation

	MARDI	MERCREDI	JEUDI
SEMAINE 1 – 25 au 27 juin	Escalade et parcours ninja	CRÉE TON ÉTÉ!	Aquabounga
SEMAINE 2 – 2 au 4 juillet	CRÉE TON ÉTÉ!	Camp Quatre Saisons (dodo au camp!)	
SEMAINE 3 – 9 au 11 juillet	CRÉE TON ÉTÉ!	Laser tag et mini-golf intérieur	École de voile
SEMAINE 4 – 16 au 18 juillet	CRÉE TON ÉTÉ!	Centre sportif des Pays-d'en-Haut	Royaume de nulle part
SEMAINE 5 – 23 au 25 juillet	CRÉE TON ÉTÉ!	Descente de rivière	La Ronde
SEMAINE 6 – 30 juillet au 1 ^{er} août	CRÉE TON ÉTÉ!	Jeu d'évasion et cinéma + dodo au camp	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur
SEMAINE 7 – 6 au 8 août	CRÉE TON ÉTÉ!	Parc F.U.N.	Plage Major

La Ville se réserve le droit de modifier les sorties et les activités sans préavis.

Tarifcation hebdomadaire

Résidents : 110 \$

Non-résidents : 165 \$

Période d'inscription

EN LIGNE
SEULEMENT

Dès le 22 avril 2024

RÉSIDENTS SEULEMENT :

Du 22 avril, midi, au 29 avril, midi

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) :

Dès le 1^{er} mai

ÂGE REQUIS

En date du 30 septembre 2024, les participants devront être âgés de 12, 13 ou 14 ans.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

En fonction des places disponibles, les inscriptions seront acceptées jusqu'au jeudi précédant la semaine souhaitée, avant midi.



Lors de l'inscription, vous devez obligatoirement fournir les informations nécessaires pour valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant.

CAMP SOLEIL

6-11 ANS



La dynamique équipe d'animation du Camp Soleil offrira une programmation originale ainsi qu'une foule d'activités stimulantes et variées dans un environnement sécuritaire et de qualité.



Au programme :

Thématique de l'été

Toujours très attendue et appréciée des enfants!

Animation régulière

Jeux coopératifs, sports, arts, etc.

Activités spéciales

- Grands jeux
- Journées costumées
- Matinées jeunesse
- Ateliers - Le potager des petits semeurs
- ... et plus encore!

Durée du camp et horaire

Du 25 juin au 16 août 2024

La période d'animation se déroulera du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. À l'extérieur de ces heures, votre enfant doit être inscrit à la Halte Soleil pour demeurer sur les lieux.

IMPORTANT: Le camp débutera le mardi 25 juin. La première semaine du camp sera donc une semaine de 4 jours.

Halte Soleil

La Halte Soleil est disponible tous les jours de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Une inscription est requise et des frais sont applicables. Consultez le tableau de tarification à la page suivante pour les modalités.

Âge requis

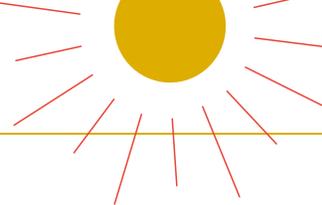
Au 30 septembre 2024, les enfants devront être âgés de 6 à 11 ans (maternelle complétée).

Calendrier des sorties (tous les jeudis)



	6-7 ANS	8-9 ANS	10-11 ANS
SEMAINE 1 – 25 au 28 juin	Funtropolis		Clip'n Climb
SEMAINE 2 – 1^{er} au 5 juillet	Au pays des merveilles	Familizoo – Complexe Atlantide	
SEMAINE 3 – 8 au 12 juillet	Biodôme & Insectarium		
SEMAINE 4 – 15 au 19 juillet	Le Royaume de nulle part		
SEMAINE 5 – 22 au 26 juillet	Village du Père Noël	Activac	
SEMAINE 6 – 29 juillet au 2 août	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur		
SEMAINE 7 – 5 au 9 août	Plage Major		
SEMAINE 8 – 12 au 16 août	Sortie surprise		

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de modifier les sorties et activités sans préavis.



Volets thématiques

Le fonctionnement global est le même que celui du Camp Soleil (Halte Soleil, activités, code de vie, etc.). À la programmation habituelle s'ajoute une thématique ou un projet devant être réalisé à raison de 8 heures par semaine. Les enfants qui transiteront chaque semaine entre le camp régulier et le volet thématique seront toujours entourés de la même équipe d'animateurs attribués au groupe d'âge (6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans).

Programmation

SEMAINE 1 – 25 au 28 juin	Espion et enquête
SEMAINE 2 – 1 ^{er} au 5 juillet	Cuisine
SEMAINE 3 – 8 au 12 juillet	Cirque
SEMAINE 4 – 15 au 19 juillet	Astronomie
SEMAINE 5 – 22 au 26 juillet	Contes et légendes
SEMAINE 6 – 29 juillet au 2 août	Créativité (musique, danse, théâtre)

Les volets thématiques ne sont pas offerts aux semaines 7 et 8.



Tarification

	Camp Soleil à la semaine		Volets thématiques à la semaine		Halte Soleil pour l'été	Halte Soleil à la semaine		Halte Soleil à la carte**	Chandail du camp***
	Semaine 1	Semaines 2 à 8	Semaine 1	Semaines 2 à 6		Semaine 1	Semaines 2 à 8		
Résident*	64 \$	80 \$	68 \$	90 \$	155 \$	23 \$	30 \$	60 \$	10 \$
Non-résident	128 \$	160 \$	136 \$	180 \$	310 \$	46 \$	60 \$	120 \$	10 \$

* La tarification familiale pour les résidents est disponible à la page 2. Le coût du chandail du camp est en sus.

** La Halte Soleil à la carte comprend 10 périodes (de 7 h à 9 h ou de 16 h à 18 h) sans limite de temps. La carte est utilisable par les enfants inscrits d'une même famille (ex. : si vous avez deux enfants, deux périodes seront déduites).

*** Le chandail du camp est obligatoire pour les sorties. L'achat se fait auprès de l'équipe de coordination, lors du camp.

Procédure d'inscription

Avant de procéder à votre inscription en ligne, veuillez vous assurer que votre code d'accès et votre dossier famille sont à jour. Dans le cas de situations particulières, vous devez prendre un rendez-vous avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

À noter que les places sont limitées. Les résidents sont invités à s'inscrire pendant la période qui leur est réservée.

RÉSIDENTS SEULEMENT	22 avril, dès midi, jusqu'au 29 avril, à midi
POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS)	À partir du 1^{er} mai, dès 8 h 30
INSCRIPTION EFFECTUÉE À PARTIR DU 20 MAI	Des frais de 5 \$ par semaine seront applicables pour chaque enfant jusqu'à un maximum de 15 \$ pour l'été.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	En fonction des places disponibles, les inscriptions seront acceptées jusqu'à 6 jours ouvrables avant la semaine souhaitée (au plus tard le jeudi). À titre d'exemple, la date butoir pour inscrire un enfant à la semaine débutant le 15 juillet sera le jeudi 4 juillet.

Procédure de paiement

En trois versements égaux, par carte de crédit, aux dates suivantes : lors de l'inscription, le 16 mai et le 13 juin.

Lors de l'inscription, vous devrez obligatoirement fournir :

- les informations nécessaires permettant de valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant;
- le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, en vue de l'émission du relevé 24.

Politique de remboursement

Les modalités sont les suivantes :

- un remboursement peut être effectué pour des raisons médicales ou advenant un déménagement hors de la MRC des Pays-d'en-Haut, et ce, avec présentation d'une pièce justificative;
- il est possible d'intervertir des semaines de camp, et ce, au maximum 5 jours ouvrables après la date de l'inscription, sous considération des places disponibles.

Pour de plus amples renseignements sur l'annulation par le participant, nous vous invitons à consulter la politique de remboursement, disponible au vss.ca.

DATE
LIMITE
3 MAI

Programme d'aspirant-animateur (14-15 ans)

Tu adores les enfants et le travail d'équipe?

Tu souhaites suivre une formation sur le terrain pour devenir un futur animateur?

Inscris-toi au programme d'aspirant-animateur!

Ce programme est offert gratuitement, à raison de 40 heures par semaine, pendant 2 à 3 semaines selon tes disponibilités. Si ta candidature est retenue, tu pourrais même être admissible à une bourse.

Pour soumettre ta candidature, il suffit de remplir le formulaire apparaissant sur la page *Camp Soleil*, de la section *Loisirs et culture* au vss.ca. **La date limite pour envoyer les documents est le 3 mai. La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Sauveur.**

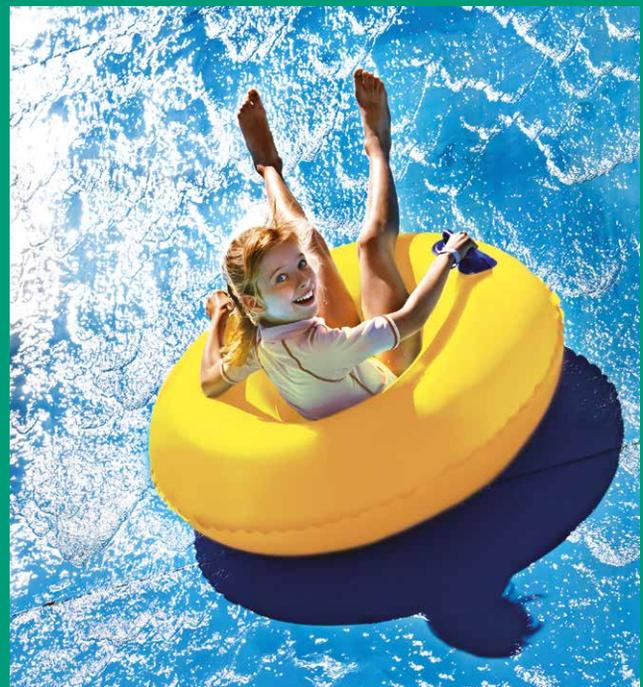


Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur

Le 17 juin prochain, les citoyens ayant un compte Sport-Plus avec la Ville (avec une adresse courriel au dossier et ayant autorisé les courriels de masse) recevront un code promotionnel, applicable du 20 au 24 juin inclusivement, pour l'achat de billets au parc aquatique à coût réduit :

- 13 ans et + : 39,99 \$ + taxes
- 6 à 12 ans : 34,99 \$ + taxes
- 3 à 5 ans : 20,99 \$ + taxes

Ces billets pourront être utilisés au cours de la saison estivale 2024.



Activités à venir

Rendez-vous de la biodiversité Développer son sens critique au jardin pour favoriser la biodiversité

Samedi 13 avril
11 h à 12 h

Chalet Pauline-Vanier

Apprenez à identifier et à cultiver les plantes bénéfiques à la biodiversité et repartez avec vos plateaux de semences!



Conférence : Culture Mi'gmaq du Gespe'gewa'gi

Jedi 9 mai
19 h

Chalet Pauline-Vanier

Découvrez la culture Mi'gmaq avec un membre de la communauté de Gespeg.



©VaiMédia

Vente-débaras des citoyens

Du 24 au 26 mai

Les citoyens prévoyant tenir une vente-débaras et souhaitant que leur adresse figure sur la liste publiée par la Ville doivent s'inscrire au vss.ca, au plus tard le 19 mai. La liste des adresses des citoyens inscrits sera affichée sur la carte interactive du vss.ca à compter du 23 mai.



Fête du voisinage

Samedi 1^{er} juin

Organisez un moment festif avec vos voisins afin de créer des liens dans votre communauté. Pour les détails sur l'appui de la Ville dans votre organisation, visitez le vss.ca.



Rendez-vous de la biodiversité Sauvons les papillons monarques!

**Samedi 1^{er} juin
11 h à 12 h**

Chalet Pauline-Vanier

Le papillon monarque est une espèce en voie de disparition et il devient de plus en plus urgent de comprendre le cycle de vie de ce papillon emblématique pour mieux le protéger. Une conférence de Johanne Comte, experte autodidacte du papillon monarque.



Activités en plein air

25 juin au 23 août

Cette année encore, de nombreuses activités en plein air gratuites et sans inscription requise seront offertes. La programmation détaillée sera disponible ultérieurement au vss.ca.

Matinées jeunesse

Des spectacles jeunesse sous différentes thématiques (théâtre, magie, cirque, etc.) seront présentés les mercredis à 10 h, du 26 juin au 21 août, au Chalet Pauline-Vanier ou au parc Georges-Filion. La programmation détaillée sera disponible ultérieurement au vss.ca.

Ville de
Saint-Sauveur



vss.ca

Cinéma en plein air

Du 5 juillet au 23 août, venez profiter d'un beau moment en famille ou entre amis au parc Georges-Filion. Les films seront présentés à la pénombre les jeudis ou les vendredis. La programmation détaillée sera disponible ultérieurement au vss.ca.



Saint-Sauveur danse

Venez danser au rythme de la musique en compagnie de nos danseurs professionnels au parc Georges-Filion! Certains jeudis d'été ainsi que les samedis 27 juillet et 3 août. La programmation détaillée sera disponible ultérieurement au vss.ca.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Saint-Sauveur dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2024.



Événements – programmation détaillée

À la fin du mois de mai, le calendrier complet de la saison estivale sera distribué aux résidents sous forme d'encart. Soyez à l'affût pour en savoir plus sur la programmation de la fête nationale, des Ça me dit concerts et bien d'autres!